

# AVIS PUBLIC



## PUBLICATION DE RÈGLEMENT 2218-2-2024

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le greffier de la susdite Ville que :

- lors de la séance du 15 juillet 2024, les membres du conseil ont adopté le *Règlement 2218-2-2024 modifiant le Règlement numéro 2218-2023 lequel décrète des travaux d'agrandissement de la Centrale d'eau potable Robert-Boucher et de rénovation de son système de ventilation ainsi qu'un emprunt de 3 273 300 \$ à ces fins afin d'y augmenter le coût de l'emprunt et inclure l'imposition d'une taxe foncière spéciale pour un bassin de taxation spécifique;*
- ce règlement a reçu les approbations requises par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 17 septembre 2024.

Ce règlement peut être consulté aux bureaux des Services administratifs de la Ville situés au 370, rue de la Visitation, aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

Ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

Donné à Saint-Charles-Borromée, ce 20 septembre 2024.

*Louis-André Garceau*

**Me Louis-André Garceau, avocat**

Greffier